

<https://www.snetap-fsu.fr/Pays-de-la-Loire-Rentree-2020-a-Brette-les-Pins-la-mobilisation-collective-fait.html>



Pays de la Loire - Rentrée 2020 à Brette-les-Pins : la mobilisation collective fait respecter le droit des agents

- En Région -
Publication date: samedi 12 septembre 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Vouloir mettre fin aux commissions paritaires ([CAP](#) et [CCP](#)), c'était mettre fin au travail sensé, légitime et étroit entre l'administration et les élu.es paritaires : travail dans le cadre d'échanges, de connaissances des postes et des agents. Cette veille effectuée par les organisations syndicales n'est plus, et les erreurs sont légion comme nous vous le rappelions dans l'article "[La fin des commissions paritaires : quel constat ?](#)"

Errare humanum est, perseverare diabolicum.

Oui, il est possible de se tromper, mais il est important d'écouter et de réparer. Fort heureusement dans cette rentrée difficile, l'exemple de Brette-les-Pins montre que seules les mobilisations collectives sur le terrain font encore réagir les [SRFD](#) et la [DGER](#) dans le bon sens !

[Lire l'article sur la mobilisation du LPA de Brette-les-Pins.](#)